FONDATION

ANNA & ANDRÉ LIVIO GLAUSER

APPEL À PROJETS – BOURSES DE RECHERCHE

Bourse : La Fondation Anna & André Livio-Glauser, en collaboration avec la Fondation CHUV, lance un appel à candidature pour l'octroi de bourses pour de jeunes médecins en Suisse romande. Les bourses visent à soutenir des projets de recherche médicale ou chirurgicale. Le soutien est en complément à un subside établi.

Dates des échéances annuelles : Deux possibilités de soumission, **31 mars et 30 septembre** pour une décision d'octroi les 31 juillet et 31 janvier, respectivement.

Eléments du dossier de soumission :

1. Lettre de motivation du soumissionnaire
2. Projet détaillé en français ou en anglais (maximum 15 pages), comportant :
   - Un résumé en français (maximum 1 page), le protocole scientifique, les résultats attendus, le calendrier de réalisation, les aspects éthiques, les collaborations envisagées, et une bibliographie succincte
   - Un budget explicite formalisé
   - Une stratégie de financement établie, mentionnant les sources de financement établies et/ou sollicitées
   - Le CV (maximum 2 pages)
   - Une lettre de soutien du / de la chef-fe de service et/ou du / de la chef-fe de département

Information pour la transmission du dossier :

1. Envoyer deux exemplaires du dossier imprimé par courrier postal à l'adresse suivante :

   Secrétariat de la Fondation Anna et André Livio-Glauser
   c/o Maître Henri Laufer, notaire
   Case postale 7292
   1002 Lausanne

3. Transmettre une copie du dossier en format PDF au mail suivant : henri.laufer@notaires-rl.ch

Processus de sélection & octroi :

Le Conseil de la Fondation examine la qualité des dossiers et décide de l'octroi d'un soutien, selon les moyens financiers à disposition.

ORIGINE, BUTS & OBJECTIFS

La **Fondation Anna & André Livio-Glauser a été créée en 2018,** date à laquelle ses fondateurs, Madame Monique Livio et son mari, Monsieur le Professeur honoraire Jean-Jacques Livio, ont souhaité apporter leur soutien **aux jeunes médecins** de Suisse romande. Ceci en mémoire, en reconnaissance et en hommage de Madame et Monsieur Anna et André Livio-Glauser, de Madame Elise Livio et de Monsieur Louis-Ulysse Glauser.

La **Fondation** apporte également son soutien aux étudiants/jeunes médecins méritants de la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne, par l'octroi de prix d'excellence. En souvenir et reconnaissance des fondateurs, la **Fondation** apporte aussi son soutien aux élèves des écoles publiques du Mont-sur-Lausanne, par l'attribution de prix de mérite.

La **Fondation** Anna et André Livio-Glauser est une fondation à but non lucratif (Articles 80 ss du Code civil suisse), placée sous l'autorité vaudoise de surveillance des fondations.

QUI & OÙ ?

Conseil de fondation (CF) :

- Maître Henri Laufer, notaire, Président du Conseil
- Mme Monique Livio
- M. Jean-Marc Porchet
- Prof hon Pascal Meylan
- Prof hon Bertrand Yersin

Secrétariat :

Secrétariat de la
Fondation Anna et André Livio-Glauser
c/o Maître Henri Laufer, notaire
Case postale 7292
1002 Lausanne, Suisse
henri.laufer@notaires-rl.ch

CCP : 10-725-4

IBAN : CH28 0076 7000 H544 9117 4